



HUITIÈME (8^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Les 29 et 30 mai 2015

Place des jeunes, Bathurst, salle 193

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Étaient présents :		
Francine Cyr Alain Martin Anne-Marie Paradis	Roger Boudreau Richard Gallant Mario Pelletier	Roger Martin Gérard Mcken Willy Wilondja
Était également présente :		
Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD, secrétaire		
Était invitée :		
Pascale Paulin, Forté communications		

2. Formation sur les médias sociaux par Forté communication

Pascale Paulin de Forté communication a expliqué aux membres du CA l'importance d'utiliser les médias sociaux pour rejoindre leurs publics, susciter leur intérêt et générer un sentiment de participation et de confiance.

3. Adoption de l'ordre du jour

On souhaite la bienvenue à Roger Boudreau qui s'est joint au CA de la FCÉNB. Il y remplace Line Collin qui a dû démissionner de sa position de conseillère d'éducation.

Résolution 2014-2015/35

Attendu que :

Les membres du CA se rendront à une présentation durant l'après-midi dans le cadre de l'AGA de l'AEFNB et qu'ils participeront ensuite à une conférence de presse, il est choisi de prioriser certains points de l'ordre du jour. Une autre réunion du CA aura lieu pour permettre de couvrir tous les points qui y figurent.

Ainsi les points suivants seront priorisés

6. Rapports financiers

7.1. GACEF
7.5. Loi sur l'éducation
8.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB
8.5. Comité pour le mode de fonctionnement de la FCÉNB
8.7. Comité Prix Reconnaissance
10. Correspondance
11. Entérination des vice-présidences de la FCÉNB
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N.B. Les points qui ont fait l'objet de discussions sont en caractères gras, et ceux qui seront abordés lors de la prochaine réunion du conseil d'administration ne le sont pas.

4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20-21 février 2015
 - 4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2015
 - 4.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2015
5. Affaires découlant des procès-verbaux
 - 5.1. Affaires découlant des procès-verbaux
 - 5.1.1. Projet du droit de vote à 16 ans de la FJFNB

6. Rapports financiers

6.1. Budget de la FCÉNB au 31 mars 2015

La trésorière fait part de l'état du budget de la FCÉNB de l'année financière 2014-2015 qui sera présenté à l'AGA.

Résolution 2014-2015/36

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le montant de surplus du remboursement des pénalités soit transféré au poste « Réserve pour formation ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Budget provincial au 31 mars 2015

La responsable administrative des CÉD présente l'état du budget provincial au 31 mars 2015.

6.3. Prévisions budgétaires 2015-2016

Il sera important de discuter d'un partenariat entre le MÉDPE, les CÉD et la FCÉNB pour publiciser le rôle des conseillers d'éducation et les élections scolaires.
Les prévisions budgétaires seront présentées à l'AGA.

6.4. Signataires des chèques

Suite à la démission d'un des signataires des effets de banque, un nouveau membre du conseil d'administration est nommé pour les signer.

Résolution 2014-2015/37

Il est dûment proposé et appuyé que
Alain Martin soit le 3^e signataire pour les chèques
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

7.1. GACEF

7.1.1. GACEF

Le GACEF n'a pas eu de réunion.

Lors d'une téléconférence tenue le 29 mai, le sous-ministre de l'ÉDPE a annoncé que le montant alloué à l'enveloppe égalitaire pour l'exercice financier 2015-2016 était de 2,5 millions, sans engagement pour les prochaines années. La communauté acadienne et francophone avait proposé au gouvernement Gallant de prendre 3 ans pour arriver au plein montant de l'enveloppe égalitaire.

La FCÉNB a choisi de supporter les actions de l'AEFNB pour obtenir les argents de l'enveloppe égalitaire pérenne qui ont été identifiés dans le Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins.

La prochaine rencontre du GACEF est prévue le 17 juin prochain, et Willy Wilondja sera le représentant de la FCÉNB.

7.1.2. PALC

Il y aura un congrès AEFNB-PALC les 23-24 octobre 2015 à Fredericton.

Une consultante a été engagée pour identifier les stratégies que la FCÉNB pourrait s'approprier de la PALC. Elle viendra les présenter à la réunion du CA du mois d'août.

7.1.3. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

Point abordé dans les discussions au sujet du GACEF plus haut.

7.2. Petite enfance

7.2.1. Besoins pédagogiques pour programme de francisation

7.3. Élection 2016 et Académie des élus 2016

7.4. Immigration

7.4.1. Journée de réflexion sur l'immigration francophone 2015

7.5. Loi sur l'Éducation

7.5.1. Discussion au sujet du partage d'information avec les CÉD anglophones

Il est question d'établir un dialogue avec les CÉD anglophones sur les demandes à faire pour changer la Loi sur l'éducation, et les sensibiliser au droit de gestion auxquels les francophones font référence, il sera important que les présidents soient représentés dans ces discussions.

Il est suggéré que les responsables administratives des CÉD francophones et anglophones discutent et comparent les documents de demande de modification à la loi.

7.5.2. Demande de l'AFPNB

Richard Gallant est exclu des discussions en raison d'un conflit d'intérêts.

L'AFPNB a demandé à recevoir une copie du document de travail du comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation qui a été remis aux ministres Blais et Rousselle.

Résolution 2014-2015/38

Il est dûment proposé et appuyé

De partager le document de travail sur la loi sur l'éducation, à titre d'information, avec les membres de la table sectorielle de l'éducation et les CÉD, en mentionnant que ce document est hautement confidentiel et sous embargo.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Gallant revient à la table pour les discussions.

7.5.3. Demande de paiement de Cyrille Sippley

Cyrille Sippley a soumis une facture pour du travail fait en janvier et février 2014, soit 2 exercices financiers passés. Il est choisi d'envoyer une demande de paiement au PADL pour celle-ci.

Afin de prévenir des situations semblables dans le futur, il est choisi d'adopter une résolution à cet effet.

Résolution 2014-2015/39

Attendu que :

L'entente de service avec des consultants soit écrite et mentionne la restriction de délai de paiement

Il est dûment proposé et appuyé :

Que les frais encourus pour services de consultants, selon l'entente conclue, soient facturés 60 jours après que le travail soit terminé et avant la fin de l'exercice financier en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.6. Rémunération

7.6.1. Compilation des données obtenues sur la rémunération dans les différents territoires et provinces

7.7. Formation des membres

8. Rapport des représentants des réseaux et comités

8.1. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

8.1.1. Changement de structure au MÉDPE

8.1.2. Compte-rendu des discussions de la réunion du 21 avril 2015

8.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

8.3. Réseau des ayants droit

8.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB

Résolution 2014-2015/40

Il est dûment proposé et appuyé

Que le congrès et AGA 2015 se tiendra à Bathurst les 3 et 4 octobre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4.1. Position des CÉD sur la participation des CPAÉ au congrès

Les trois CÉD sont d'avis qu'il serait judicieux que les CPAÉ participent au congrès 2015.

Résolution 2014-2015/41

Il est dûment proposé et appuyé :

D'envoyer une lettre aux CÉD indiquant que les dépenses de frais de déplacement de 6 participants de CPAÉ par CÉD seront remboursées par la FCÉNB pour le congrès 2015.

La discussion démontre que :

Ce remboursement de dépenses sera considéré être le transfert pour la formation des conseillers d'éducation et des CPAÉ qui est fait annuellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5. Comité pour mode de fonctionnement de la FCÉNB

8.5.1. Processus d'élection de la présidence

Le conseil d'administration a fait des suggestions aux recommandations du comité pour le mode de fonctionnement de la FCÉNB. Les changements seront soumis à la prochaine réunion ordinaire du CA.

8.6. Comité de financement de la FCÉNB

8.7. Comité Prix Reconnaissance

Un contact a été fait pour que la Fédération des caisses populaires acadiennes soit le commanditaire du Prix Reconnaissance.

8.8. FNCSF

8.8.1. Rapport du représentant 11 h 47

8.8.2. Annuaire de l'éducation en français 2015-2016 11 h 52

8.8.3. Fondation Éduquer en français – Appel d'offres 11 h 54

8.9. Table 2026 11 h 55

Diner au Best-Western et présentation

Les membres du CA et les présidents des CÉD ont assisté à la présentation de Me Caza sur les droits constitutionnels et linguistiques, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'AEFNB qui se déroulait au Best Western Bathurst. Ils étaient également présents à la conférence de presse annonçant les démarches juridiques qu'entame l'AEFNB pour obtenir l'enveloppe égalitaire pour l'atteinte d'une éducation de qualité équivalente à celle de la majorité.

9. Rapports des diverses représentations

CODAC-NB – Discussion sur la situation de l'éducation et de la formation des adultes au NB et au Canada, 26 mars

Rencontre du ministre de l'ÉDPE pour la révision stratégique des programmes

10. Correspondance

10.1. Lettre du CÉD Nord-Ouest au sujet de la couverture et des recours des conseillers d'éducation

Des démarches seront entamées avec Travail sécuritaire NB afin de savoir si les conseillers d'éducation peuvent bénéficier d'une protection lorsqu'ils sont en fonction.



- 10.2. Intervention à la Cour d'appel pour le renvoi sur la constitutionnalité des autobus scolaires unilingues
- 10.3. MACS-NB – Le mieux-être pour réduire l'empreinte du diabète et Le Réseau MACS Vol 12 – Numéro 1

11. Entérination des vice-présidences de la FCÉNB

Résolution 2014-2015/42

Il est dûment proposé et appuyé

Que Alain Martin soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Richard Landry

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2014-2015/43

Il est dûment proposé et appuyé

Que Mario Pelletier soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Line Collin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Site internet de la FCÉNB en construction

13. Messages clés du CA pour les médias

Les points qui n'ont pas été discutés le seront lors d'une réunion subséquente.

La rencontre est levée à 11 h 50.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire